



# RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN  
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

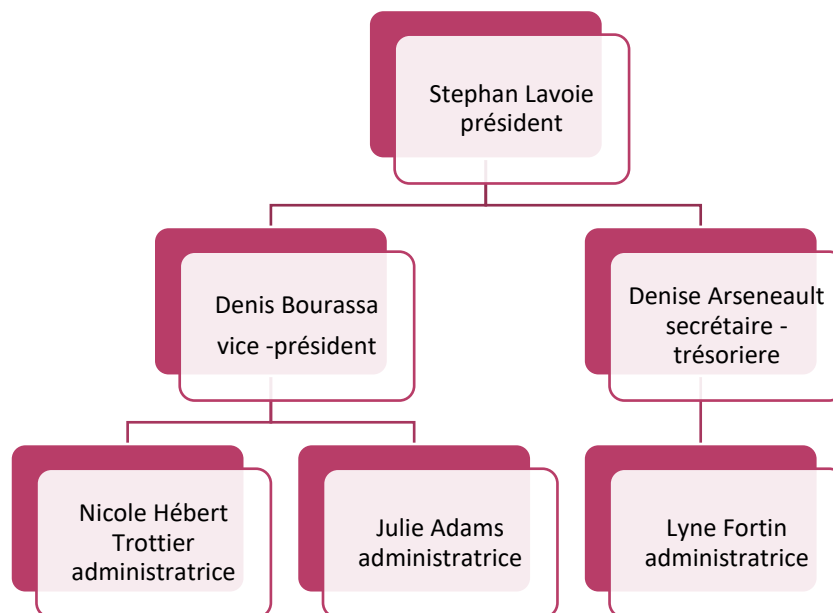
## Rapport d'activités annuel

2019-2020



## *Membres du conseil d'administration de la RAIDD-AT*

---



# Réunion du conseil d'administration

4 avril 2019

12 juin 2019

5 septembre 2019

18 septembre 2019

8 octobre 2019

19 novembre 2019

15 janvier 2020



RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN  
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## *Convocation – Assemblée générale annuelle 2019*

---

*Rouyn-Noranda, le 2 mai 2019*

*Madame, Monsieur,*

*Il nous fait plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT qui se tiendra :*

*Date : JEUUDI le 23 MAI 2019*

*Endroit : Au DEVILLE CENTRE HOTELIER  
95 Avenue Horne, Rouyn-Noranda*

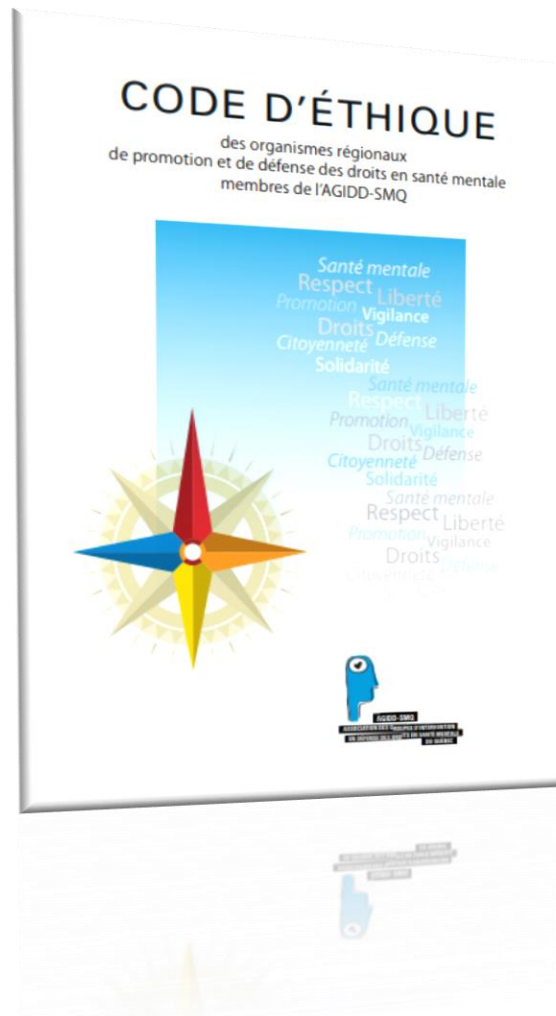
*Horaire : 9 h 30 Accueil  
10 h 00 Assemblée générale annuelle / Élections  
11 h 00 Pause : goûter servi sur place (gratuit)  
11 h 30 Invité spécial  
12 h 00 Clôture de l'assemblée*

*Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information. Prière de confirmer votre présence avant le 10 mai 2019 auprès de la RAIDD-AT au 1 888 762-3266.*

*Espérant vous voir en grand nombre, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.*

*Le président du conseil d'administration,*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "JAW", is written over a light blue rectangular background.



*Ce **code d'éthique** s'adresse exclusivement aux groupes régionaux de promotion et de défense des droits en santé mentale, tel que la RAIDD-AT, membres de l'AGIDD-SMQ. Ce document concerne les personnes qui bénéficient des services de l'organisme; les personnes qui travaillent pour l'organisme; les personnes qui sont impliquées bénévolement au conseil d'administration de l'organisme.*

## *Mot du président du conseil d'administration*

---



*L'ensemble de la force, la détermination, le courage et le dynamisme de l'équipe de la RAIDD-AT et de son conseil d'administration, résident dans une vision commune qui se cultive et se partage le plus humainement possible, pas à pas.*

*Je tiens à souligner l'unicité de l'équipe de la RAIDD-AT et de son conseil d'administration. Nous travaillons ensemble et avec nos précieux partenaires du milieu de la santé afin de vous offrir le meilleur de nous-mêmes avec toute l'humanité qui nous habite. Nous pouvons être fiers d'être restés nous-mêmes dans l'accomplissement de notre travail, ce qui nous a amené à des résultats vrais et des accomplissements réels et tangibles. Les principes essentiels du Code civil du Québec*

*nous interpellent et résonnent en nous : « [...] le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix ».*

*Le travail des abeilles ouvrières de la RAIDD-AT a sa raison d'être et je tiens à remercier France Riel et Lucie Simard pour leur travail exceptionnel de tous les jours, au sein de la RAIDD-AT. Toutes ces personnes qui bénéficient de leur accompagnement et de leur aide permettent à celles-ci de prendre confiance en elles et de croire à leur propre potentiel. Accompagner les personnes afin de permettre de faire respecter leurs droits en santé mentale, cela veut aussi dire les accompagner en quelque sorte dans leur liberté : la personne s'est réapproprié son pouvoir, sa liberté et ses droits.*

*La santé mentale est désormais un enjeu de société collectif; notre gouvernement est entièrement concerné et se doit d'investir dans les services et les ressources en santé mentale mais en tant que citoyen à part entière, nous sommes nous aussi inévitablement concernés car nous avons tous une santé mentale à préserver... C'est notre devoir de faire le premier pas, de prendre part au changement, de sensibiliser, de briser les tabous et de parler ouvertement de la santé mentale.*

*Pour terminer, je tiens à souligner que l'année 2020-2021 apportera son lot de fraîcheur, de renouveau pour toute la population abitibienne : la RAIDD-AT opérera prochainement dans ses nouveaux locaux, désormais plus adaptés aux personnes ayant ou ayant eu une problématique en santé mentale. Des locaux également plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et/ou temporaire.*

*À ce jour, la RAIDD-AT compte plus de 652 membres. Le conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'année 2019-2020. Pour cette même année, on estime à un peu plus de 2 672 heures de bénévolat au sein de la RAIDD-AT, notamment de la part des membres du conseil d'administration et des personnes utilisatrices. Au nom du conseil d'administration et des membres, MERCI!*

*Le président du conseil d'administration*

*Stephan Lavoie*

## Mission

---

La *RAIDD-AT* est un organisme communautaire autonome ayant comme mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux,

Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application par sa collaboration à des études, formations, forums et activités de concertation destinés principalement aux intervenants dans le secteur de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant, entre autres, partout au Québec.

L'organisme organise et collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrance liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission de la *RAIDD-AT* est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

La *RAIDD-AT* est soutenue principalement par le PSOC, le **Programme de soutien aux organismes communautaires**.

L'exercice de notre mission de base est d'actualiser et de promouvoir un modèle québécois de promotion-vigilance et de défense des droits en santé mentale, tel que reconnu dans le « Cadre de référence. Organisme de promotion, respect et défense des droits en santé mentale. Volet : Promotion et vigilance » (1990) et dans le « Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale » (2006). La *RAIDD-AT* est membre de l'AGIDD-SMQ.

La *RAIDD-AT* est reconnue dans le cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale du MSSS. L'organisme rayonne sur tout le territoire de l'**Abitibi-Témiscamingue – région 08**.

### Géographie



Source : Institut de la statistique du Québec.

Source : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2006/06-914-01.pdf>  
[http://www.agidd.org/wp-content/uploads/2013/11/cadre\\_promoviglavetecetpourmoi.pdf](http://www.agidd.org/wp-content/uploads/2013/11/cadre_promoviglavetecetpourmoi.pdf)  
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-914-18W.pdf>

## Mandat

La RAIDD-AT est aussi supportée financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits, mieux décrit dans un document mis à jour en 2006. Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

Le mandat d'aide et d'accompagnement confié à la RAIDD-AT par le ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :

- L'**aide** consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
- L'**accompagnement** consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
- L'**intervention proactive** consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter de l'aide.
- L'**action collective** représente l'intervention réalisée au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
- L'**action systémique** questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.

Code	Territoire	Population (2018)	Superficie terrestre (km <sup>2</sup> )
850	MRC de Témiscamingue	15 113	16 003,58
86042	Ville de Rouyn-Noranda	42 636	5 962,12
870	MRC d'Abitibi-Ouest	20 925	3 323,10
880	MRC d'Abitibi	24 500	7 623,83
890	MRC de La Vallée-de-l'Or	42 454	24 100,75
	<b>Total :</b>	<b>145 628</b>	<b>57 013,38</b>
	Hors MRC (Autochtones) <sup>1</sup>	3 543	28,73

<sup>1</sup> Non visé par le décret de population

Source : [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/cartotheque/Region\\_08.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_08.pdf)



## *Mot de la directrice générale*

---



*La RAIDD-AT vous présente ses meilleures salutations 2020!*

*L'année est déjà bien entamée. Une nouvelle année qui se veut aussi le temps de prendre un nouveau départ, de recommencer « à neuf ». Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année 2019-2020.*

*Je fais partie d'une formidable équipe ainsi que d'un merveilleux conseil d'administration en qui, vous les membres, démontrez la plus grande confiance pour remplir la mission de la RAIDD-AT de l'Abitibi-*

*Témiscamingue : Stephan Lavoie, Denis Bourassa, Denise Arsenault, Lyne Fortin, Julie Adams, Nicole Hébert Trottier et Lucie Simard. À cette équipe se joignent aussi nos membres bénévoles : Céline, Pascal, Stéphane, Micheline, Louise et Guy, ainsi que plusieurs autres.*

*Vous avez pu vous rendre compte de certains changements à nos bureaux : notre nouveau local plus fonctionnel et accessible pour les membres et à la fine pointe technologique pour l'équipe en place. Ensemble, la directrice et la conseillère vont assurer la programmation de nombreuses activités de formation et séances d'information pour vous, chers membres, le tout dans une ambiance chaleureuse qui vous aidera à lutter pour la défense pleine et entière de vos droits en santé mentale.*

*Il est toujours astreignant de rédiger un rapport annuel d'activités. Bien que ce soit une tâche ardue et répétitive d'une année à l'autre, et que nous préférierions nous éviter cette activité de recensement et de rédaction, le résultat reste toujours surprenant.*

*Tout au long de l'année, nous sommes bien sûr conscients que notre petite équipe ne chôme pas, mais s'imposer l'exercice de remettre en relief tout ce qui s'est fait durant une année nous oblige à prendre un certain recul qui nous amène à réaliser tout le travail qui s'est fait.*

*Encore cette année, nous avons malgré nous réussi à aller plus loin. Que ce soit en fréquence, en durée ou en intensité, l'ensemble du travail qui a été accompli pour nos membres de la région est phénoménal, compte tenu de nos ressources humaines et financières limitées.*

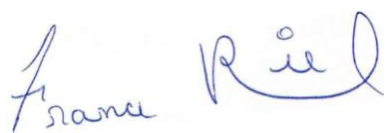
*J'anticipe l'année 2020 avec un optimisme et un enthousiasme que j'espère contagieux. Vous êtes la raison d'être de l'organisme la RAIDD-AT et votre participation aux différentes activités est un gage de succès et de pérennité pour votre organisme.*

*Célébrez avec nous votre appartenance à la RAIDD-AT, un organisme riche et dynamique qui grandit et s'enrichit du succès de chacun de ses membres, et ce, depuis déjà 30 ans.*

*Pour cette année 2020, je vous souhaite de vibrer pour des projets enthousiasmants et de les voir couronnés de succès !*

*Faire germer les idées  
Pousser la collaboration  
Cueillir les fruits*

*Au plaisir de vous revoir ou de faire votre connaissance prochainement!*



*France Riel, directrice générale*



**NOUS JOINDRE**  
Contactez-nous et/ou consultez notre site Web pour en savoir plus [www.raiddat.org](http://www.raiddat.org)

**RAIDDAT**  
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE  
8 rue Gambie Ouest, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 2R2  
Téléphone: 819 762-3266  
Télécopieur: 819 762-8322  
info@raiddat.org

**CONSULTATION CONFIDENTIELLE ET GRATUITE**

L'organisme RAIDDAT est membre de l'ADDD-AMQ Association des groupes d'intervention en santé des aînés en santé mentale du Québec [www.agdd.org](http://www.agdd.org)

**RAIDDAT**  
RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AIDE  
ACCOMPAGNEMENT  
INTERVENTION PRO-ACTIVE  
ACTION COLLECTIVE  
ACTION SYSTÉMIQUE

[www.raiddat.org](http://www.raiddat.org)



Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda <reseau@ccirn.qc.ca>

**Votre Bon lundi du 11 novembre 2019**  
de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

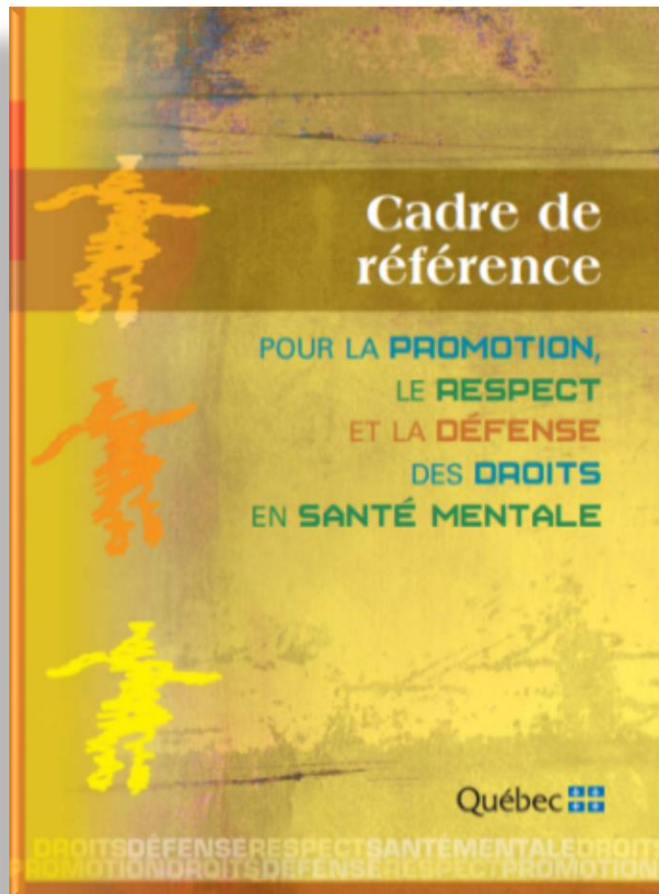
**BON LUNDI** en ligne  
BULLETIN DE LA CCIRN

**ENTREPRISE DE LA SEMAINE**

8, rue Gambie Ouest, # 102, Rouyn-Noranda  
Courriel : [raiddat3@cablevision.qc.ca](mailto:raiddat3@cablevision.qc.ca)  
Site Web : [www.raiddat.org](http://www.raiddat.org)  
Téléphone : (819) 762-3266

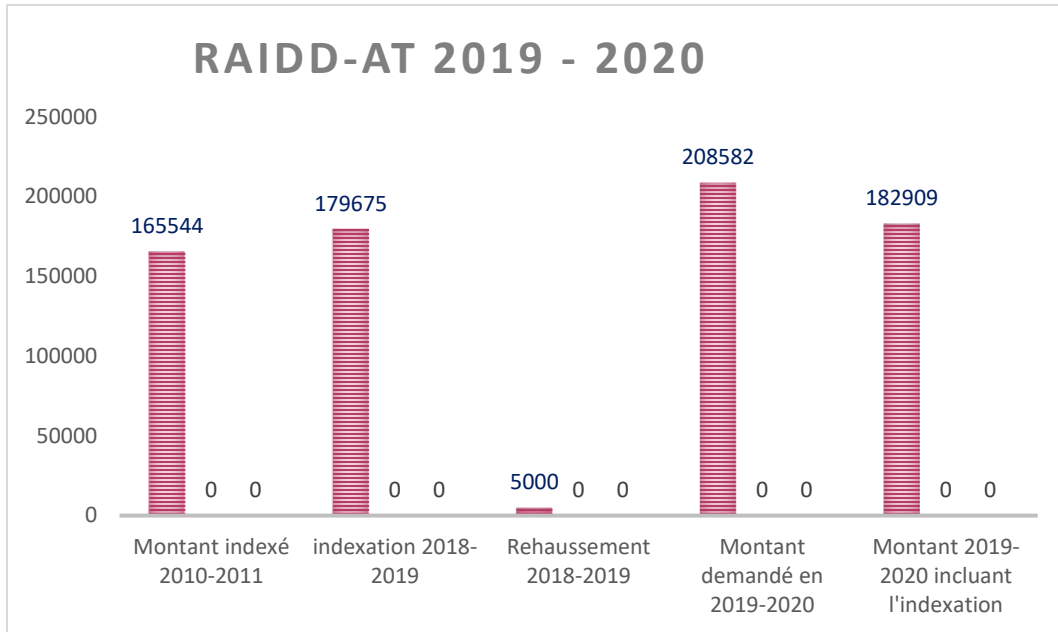
**RAIDDAT**  
RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**ILS SE SONT LANCÉS**



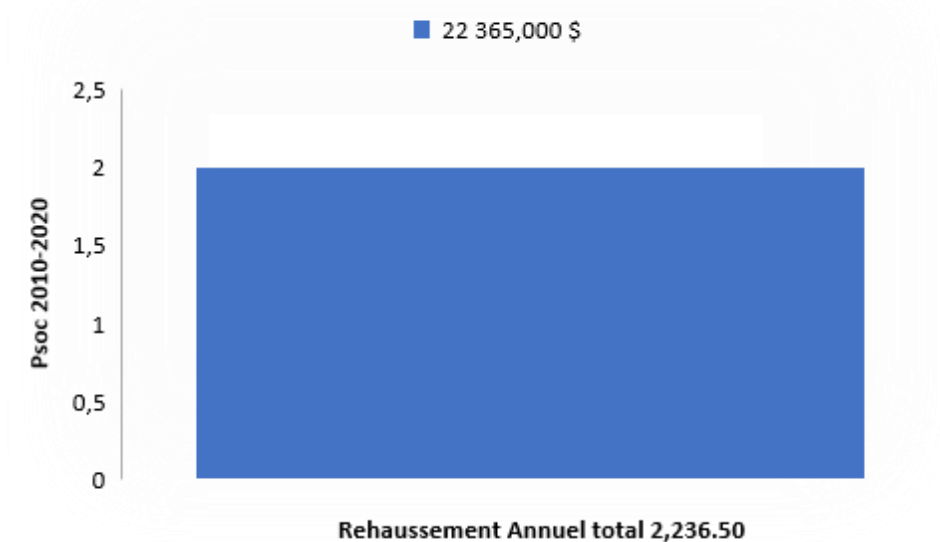
*Nos actions et nos priorités sont conduites par notre Cadre de référence – pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale qui définit le rôle et les fonctions des groupes de défense des droits en santé mentale du Québec.*

## Montant nécessaire à la mission versus les sommes reçus



## Graphique de rehaussement du Programme PSOC pour l'année 2010-2020

### Rehaussement \$ sur une période de 10 ans



## *Les actions promotionnelles*

Le site Web de la RAIDD-AT... une source d'information pour vous et vos droits.

C'est à travers les onglets de notre site Web que vous découvrirez des outils, de la documentation ainsi que des liens, à titre aidants et informatifs, qui vous permettront d'en savoir davantage sur l'organisme et vos droits.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : [www.raiddat.org](http://www.raiddat.org)



## *Sensibilisation – Promotion – Participation*

### **Participations et contributions aux comités**

- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.
- Conseil pour la protection des malades.
- Membre du ROC-RN, Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda, ainsi que la CROC-AT, Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Espace de concertation en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Concertation logement et habitation de Rouyn-Noranda.
- Table des membres du Mouvement Santé Mentale Québec.
- Comité de travail en collaboration avec le CISSS-AT, certification Agrément 2019-2020.
- Comité coordination Table intersectorielle en santé mentale, dépendance et itinérance de Rouyn-Noranda.
- Table intersectorielle en santé mentale, dépendance et itinérance de Rouyn-Noranda.
- Table de concertation en santé mentale Abitibi-Ouest.
- Table de concertation en santé mentale et dépendance Amos.
- Mouvement Santé Mentale Québec promotion régionale 08.

France Riel  
11 juin 2019  
AQDR Salle Laval Laflamme  
Participation à l'AGA et séance d'information  
De la part de Mme Angeloff Service Canada  
22 membres

## Publications

Voici la documentation et les brochures qui représentent nos principaux ouvrages de référence. La RAIDD-AT, en tant que groupe régional de défense de droits en santé mentale, a été consultée lors de la rédaction de la plupart de ces travaux, dirigés en grande partie par l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).



Cette brochure, *La promotion-vigilance* vient s'ajouter comme volet au Cadre de référence des organismes de promotion, respect et défense des droits en santé mentale. En seconde partie de cette brochure, l'AGIDD-SMQ propose un texte intitulé *L'entraide, reprendre sa voie*, afin d'offrir une meilleure compréhension de ce qu'est un groupe d'entraide ayant adhéré au volet promotion et vigilance des droits.



Ce document, *Pour une pratique en santé mentale basée sur l'exercice des droits et l'appropriation du pouvoir* définit et situe dans leur environnement politique, social et légal les principaux concepts en santé mentale tels que portés, à l'origine, par des mouvements de défense des droits des personnes: l'advocacy, l'empowerment, l'appropriation du pouvoir, le recovery et le rétablissement.

Le 17 janvier 2020



Monsieur Réjean Houle  
Secrétaire adjoint à la jeunesse  
Ministère du Conseil exécutif  
875, Grande Allée Est, édifice H, bureau 1.801  
Québec (Québec) G1R 4Y8

**Objet :** Confirmation de partenariat pour le projet « *7 astuces à 360 degrés* » soumis au Secrétariat à la jeunesse

Monsieur,

C'est avec enthousiasme que Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi Témiscamingue RAIDD-AT souhaite collaborer en tant que groupe membre du Mouvement Santé mentale Québec au projet « *7 astuces à 360 degrés* » en vue d'aider les jeunes du secondaire à découvrir qu'il est possible de prendre soin de sa santé mentale tout comme on prend soin de sa santé physique et de les outiller pour le faire.

Depuis de nombreuses années, nous travaillons en collaboration avec le MSMQ et ses nombreux groupes membres à promouvoir la santé mentale et à développer de nombreux outils et projets afin de rejoindre la population de notre territoire.

Notre travail de promotion en santé mentale vise à ce que les personnes et les collectivités aient les capacités et les ressources nécessaires pour maintenir et améliorer leur santé mentale. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons rejoindre les jeunes du secondaire et la communauté école et aider les jeunes à prendre le contrôle de leur vie et de leur santé, à accroître leurs forces, leurs ressources, leurs connaissances et leurs atouts, à développer leur confiance en soi et dans les autres et à renforcer leurs acquis.

Collectivement, avec le MSMQ, nous déployons jusqu'en 2025 une Campagne de promotion sur les « *7 astuces pour se recharger* », c'est-à-dire sur les facteurs de protection et de développement fondamentaux en santé mentale. Ils sont issus d'une vaste revue de littérature. La compréhension et l'appropriation de ces astuces dans le cadre du projet « *7 astuces à 360 degrés* » favoriseront la résilience chez les jeunes.

Déjà de nombreux outils sur les « *7 astuces pour se recharger* » existent, sont adaptés aux jeunes et demeureront accessibles tout au long du projet et bien après la fin.



Nos liens dans la communauté permettront à la fois de recruter des écoles secondaires pour le projet ainsi qu'une personne animatrice ayant une grande expérience auprès des jeunes. De par notre expérience et notre expertise, nous pourrons accompagner cette personne tout au long du projet et l'aider à atteindre les objectifs globaux et ceux que les jeunes se seront fixés.

Nous contribuerons aussi à diffuser les Infolettres bilan de l'an 1, de l'an 2 aux écoles secondaires non participantes de notre territoire afin de les inviter à s'appropriier le projet et de l'intégrer dans leur école dans le cadre de l'an trois.

Nous nous réjouissons que le présent projet puisse permettre aux « 7 astuces pour se recharger » de prendre racine dans la vie des jeunes pour tout leur parcours de vie et dans les écoles.

La promotion de la santé mentale est essentielle et elle contribue à développer des sociétés en santé.

Si nous sommes l'un des 5 groupes recrutés pour le projet, nous fournirons à même nos ressources 22 500 \$ :

Le bureau et les ressources informatiques à la personne animatrice : valeur de 2 500 \$

L'expérience et l'expertise de l'équipe : valeur de 10 000 \$

La gestion du projet sur notre territoire : valeur de 10 000 \$

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



France Riel, directrice générale

[direction@raiddat.org](mailto:direction@raiddat.org)

## *Participation et contribution de la RAIDD-AT*

<i>Votre nom</i>	<i>France Riel</i>	
<i>Date de l'activité</i>	<i>03 juin 2019</i>	
<i>Durée de votre implication bénévole</i>	<i>2h30 Chez Neighbours Regional Association</i>	
<i>Brève description de l'activité, de ce que vous avez fait</i>	<i>« D'la belle Visite »</i>	
<i>Objectifs de l'activité</i>	<i>Salon d'information sur nos services</i>	
<i>RAIDD-AT</i>	<i>Kiosque d'information</i>	
<i>Combien de ces personnes y ont participé?</i>	<i>24 membres Neighbours</i>	
<i>S'il s'agit d'une activité réalisée en collaboration avec d'autres organismes, quels sont ces organismes collaborateurs?</i>	<i>CAAP-AT, Société Alzheimer De Rouyn-Noranda, Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda, OMH Rouyn-Noranda, Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue', Centre d'action Bénévole de Rouyn-Noranda, Service Canada, RAIDD-AT, AQDR</i>	

### *Matériel distribué :*

- *Fascicule « Sécurité » 5*
- *Fascicule « Prévenir et contrer l'intimidation... » 3*
- *Fascicule « Bien vivre pour mieux vieillir » 2*
- *Pamphlet « Comment la reconnaître? Que Faire ? » 2*
- *Crayon 12*
- *Bulletin « Renouveler notre bail » 5*
- *Pamphlet « RAIDD-AT »*

*L'ensemble des organismes membres ou non membres du RAPHAT ainsi que les partenaires du milieu sont donc invités à une rencontre avec madame Marie-Claude Landry, présidente de la Commission canadienne des droits de la personne :*

*JEUDI LE 26 SEPTEMBRE 2019*

*10 h À 12 h,*

*au Pavillon Immaculée-Conception de l'UQAT (400 rue Godbout à Rouyn-Noranda)  
Local IC203*

*Les personnes présentes auront l'occasion d'échanger sur les réalités et problématiques rencontrées chez-nous en lien avec les droits des personnes handicapées*

*France Riel*

*17 septembre*

*Durée 2 h*

*AGA de la Fondation Martin Bradley*

*11<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle*

*2 membres de la RAIDD-AT*

*6 non-membres*

*Semaine Québécoise du traumatisme craniocérébral  
1<sup>er</sup> colloque sous le thème LE HANDICAP INVISIBLE  
Animation : Lucie Simard, conseillère*



*Le 18 octobre 2019*

*Club Sportif Belvédère, Val-d'Or*

*8h30 à 16h*

*Mieux comprendre les traumatisés crâniens afin de bien les accompagner dans la défense de leurs droits et de leur venir en aide dans l'accès aux services de qualité.*

## *Formation AGA 2019-2020*

*Formation:*

*Le 2 avril 2019*

*France a participé au webinaire intitulé **Stresseurs et pratiques de gestion ayant un impact sur la santé mentale des travailleurs**. Notre conférencier était M. Alain Marchand, PhD, professeur titulaire et chercheur, Université de Montréal.*

*Ce webinaire vous était présenté par le Groupe Entreprises en Santé, en étroite collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada.*



*Ouf! C'est déjà fini!*

*De belles rencontres, des sourires, des complicités, un impact certain, des confidences, des éclats de rire, de l'expertise plein les salles... bref : une tournée de formation hors du commun!*

*Grâce à votre soutien et votre efficacité!*

*Au fil de **plus de 6 000 km**, nous avons offert **14 belles journées de ressourcement** à **1159 personnes** engagées auprès des aîné.e.s du Québec.*

*Un immense **MERCI***

*à la très généreuse complicité de Renée Ouimet et les membres du Mouvement santé mentale Québec!*



*Promouvoir. Soutenir. Outiller.*

*Un très reconnaissant **MERCI** au Gouvernement du Québec qui, par le biais du Réseau de l'action bénévole du Québec, a permis d'offrir les Rendez-vous annuels à un prix exceptionnellement modique.*



*Suivi des inscriptions : le compte final*

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS  
**PRÉSÂGES**



**20<sup>e</sup> ÉDITION**

**Du 11 avril au 24 mai**  
15 villes • 13 régions

**Vieillesse  
et santé mentale**

• Comprendre • Maintenir • Prévenir • Accompagner •

Pour les bénévoles engagé.e.s auprès des aîné.e.s

Pour info : [www.presages.org/LES-RVA](http://www.presages.org/LES-RVA)

SUIVI DES INSCRIPTIONS										
Rendez-vous annuels - PRÉSÂGES 2019							FINAL			
	15-mars	25-mars	29-mars	05-avr	12-avr	19-avr	29-avr	11-mai	15-mai	24-mai
<b>ABITIBI</b>	5	27	41	69	85	94	98	100	100	<b>100</b>
<b>BSL</b>	12	12	15	35	61	86	113	118	118	<b>118</b>
<b>CH-APP</b>	6	8	10	19	26	41	58	91	91	<b>91</b>
<b>C-N-RAG</b>	-	1	5	6	12	15	28	57	63	<b>63</b>
<b>C-N-7-Î</b>	1	1	2	7	8	22	23	34	45	<b>45</b>
<b>ESTRIE</b>	17	22	31	71	71	71	71	71	71	<b>71</b>
<b>GÎM</b>	1	32	40	61	72	89	102	110	110	<b>110</b>
<b>LANAUD.</b>	-	0	7	10	10	19	40	56	72	<b>82</b>
<b>LAUR.</b>	1	2	2	9	16	39	62	84	84	<b>84</b>
<b>MAURICIE</b>	-	18	20	22	29	42	46	59	59	<b>59</b>
<b>MONTÉ-est</b>	-	2	18	27	45	63	63	63	63	<b>63</b>
<b>MONTÉ-ouest</b>	-	8	11	17	20	58	65	65	65	<b>65</b>
<b>OUTAOUAIS</b>	2	17	19	19	20	20	24			<b>annulé</b>
<b>MÉTROPOL</b>	4	19	15	40	46	70	73	73	73	<b>73</b>
<b>SAG-LAC</b>	8	45	50	52	68	76	86	101	122	<b>135</b>
<b>Cumulatif</b>		214	286	464	589	805	952	1082	1136	<b>1159</b>

### Quelques commentaires des participant-e-s

"Pas compliqué, accessible, intéressant. Merci!"

"Les différents moyens utilisés pour transmettre l'information : WOW !! Du bonbon!"

"Une formation super dynamique, pas de longueur et tellement conviviale!"

"Très enrichissant, beaux échanges. Très beau travail des responsables!"

"Des réunions de ce genre devraient avoir lieu plus souvent. L'aide entre humains est ce qu'il y a de plus fort! Merci et bon courage dans votre si belle mission."

"Ces rencontres sont toujours un plaisir! Elles font du bien et sont très appréciées! Merci beaucoup."

"J'ai appris que les troubles cognitifs et la santé mentale, ce n'est pas pareil!"

"C'était ma première fois et j'ai a-do-ré!"

"Ce matin... la situation n'était pas simple à la maison... Les discussions de la journée m'ont fait réfléchir et maintenant je repars avec l'intention d'écouter plutôt que de parler..."

"Quand j'entendais SANTÉ MENTALE, je pensais MALADIE... maintenant je comprends!"

# Manifestation

## C'est quoi l'urgence?

- Le dernier rapport du GIEC confirmait les prédictions scientifiques des 30 dernières années.
- Il aurait fallu réduire les émissions de GES de 50% pour rester dans les 2 degrés, mais elles augmentent toujours. De 1.7% en 2017 et de 2.3% en 2018.
- La température n'a même pas grimpé d'un degré qu'on ressent déjà l'impact du dérèglement climatique (ex: inondations). On se dirige vers 5 degrés: un cataclysme inimaginable.

## Pourquoi si peu n'est fait?

- Toute compagnie qui entamerait la transition seule, avant la réglementation de tout son secteur (lire: de ses concurrents), commettrait présentement un suicide commercial, vu les coûts additionnels encourus (vs le pétrole / plastique / importation), or;
- Tout politicien qui oserait introduire des mesures pour faciliter cette transition commet actuellement un suicide politique, car l'électorat ne connaît pas l'ampleur de la crise, vu que;
- Tout média qui priorise trop un sujet aussi impopulaire que la crise environnementale invite la faillite. Les gens changent de poste et les médias peinent déjà à survivre.

Alors c'est l'impasse. Tout le monde s'inquiète, attend, espère. Le problème: il ne reste que quelques mois pour entamer le virage, après quoi les effets dominos rendront la crise ingérable, quoi qu'on en fasse.

## Qu'est-ce qu'on peut faire?

- Individuellement, trop peu. C'est dans l'intérêt d'agir, même si c'est dans notre intérêt à tous.

- Mais collectivement, beaucoup. En traçant une voie, en manifestant notre volonté d'agir, concrètement.

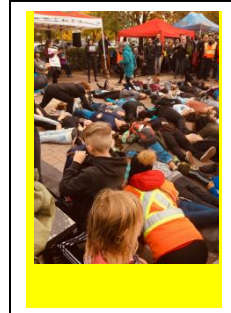
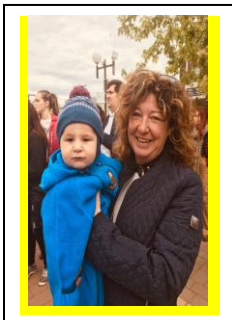
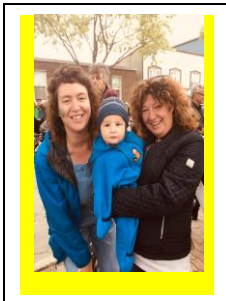
En montrant à la classe politique qu'une masse d'électeurs est non seulement prête pour une transition ordonnée, mais qu'elle l'exige, nous pourrions mener vers un avenir meilleur que celui que notre inaction nous offre.

## Ce que dit réellement cette affiche

- Que vous prenez cette crise au sérieux;
- Que les demi-mesures ne suffisent plus;
- Que vous avez le courage d'en faire quelque chose;
- Qu'on devra tous faire des sacrifices et qu'on est prêt;
- Qu'il est encore temps;
- Mais que c'est maintenant ou jamais.

## Qui d'autre se mobilise le 27 septembre

Une grande coalition, dont: La Planète s'invite au parlement; mouvement étudiant québécois; les grandes centrales syndicales (CSQ); plus de 400 organismes communautaires; le milieu de la santé (FMEQ); Le Pacte pour la transition; La Fondation David Suzuki International; Equiterre; Oxfam; 350.org; le Front commun pour la justice; milliers de citoyens **comme vous**.



## *Activité de sensibilisation*

Résultat de la grille d'évaluation faite par les enfants sur l'activité de l'intimidation en lien avec la Semaine nationale de la semaine mentale.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale qui se tenait du 6 au 12 mai 2019, Sarah Laliberté, conseillère en défense des droits de la RAIDD-AT, et Pascal Gélinas, bénévole engagé, ont animé sous forme de mises en scène sur l'intimidation, et ils invitaient les élèves à trouver conjointement des pistes de solution. Les élèves ont ensemble trouvé un mot commun pour dire **Stop** à l'intimidation. Ils ont aussi écrit sur le carton **Merci** trois qualités d'un élève pigé au hasard, que nous lui avons remis par la suite. Pour terminer, les élèves ont signé un formulaire mentionnant qu'ils s'engageaient à ne pas intimider les gens, et aider une personne qui en subit, s'il en est témoin.

Classe : Stéphanie Lépine (6 mai)

Classe : Krystel Falardeau (7 mai)

Classe Erick Potvin (8 mai)

	<i>Beaucoup</i>	<i>Moyen</i>	<i>Peu</i>
<i>Est-ce que les jeux de rôles, ressemblent à ce que vous vivez à l'école?</i>	15	32	23
<i>Est-ce que tu as plus de solutions face à l'intimidation?</i>	50	15	5
<i>Est-ce que tu penses que cette activité va diminuer l'intimidation autour de toi ?</i>	52	16	2

*Évaluation faite par 70 élèves*

**Résultat de la grille d'évaluation faite par les enfants sur l'activité de l'intimidation en lien avec la Semaine nationale de la semaine mentale.**

	<i>Beaucoup</i>	<i>Moyen</i>	<i>Peu</i>
<i>Est-ce que les jeux de rôles ressemblent à ce que vous vivez à l'école ?</i>	21%	46%	33%
<i>Est-ce que tu as plus de solutions face à l'intimidation ?</i>	72%	21%	7%
<i>Est-ce que tu penses que cette activité va diminuer l'intimidation autour de toi ?</i>	74%	23%	2%

*Évaluation faite par 70 élèves*

## ***Commentaires reçus par les professeurs et l'éducatrice, suite aux questions suivantes :***

### ***Ce que vous avez aimé :***

- *L'activité est variée et dynamique*
- *Les mises en situation*
- *Donner des qualités aux élèves*
- *Les échanges avec les élèves*
- *Lien entre le corps et la tête*
- *Prendre le temps d'en parler est toujours intéressant*
- *Le contrat d'engagement*
- *Langage adapté aux élèves*
- *La communication aux parents*

### ***Ce que vous avez moins aimé :***

- *La différence entre le conflit et l'intimidation n'a pas été élaborée*
- *Les élèves ont de la difficulté à comprendre ce qu'est l'intimidation*
- *Difficile pour les élèves de faire un lien avec la santé mentale, le bien-être et l'intimidation*
- *Avant les mises en situation, expliquer le sujet aux élèves*
- *Connaître les mises en situation*

### ***Commentaires reçus et émis par les élèves :***

- *Au début de l'activité, on parlait de la santé mentale et je ne savais pas que c'était divisé en deux*
- *J'ai beaucoup aimé cette activité*
- *J'ai aimé votre présentation, les jeux, etc. Ça pourrait peut-être, un jour me servir*
- *Merci, j'ai vraiment aimé l'activité, ça m'a appris plus*
- *J'ai beaucoup aimé*
- *Merci pour cette belle activité*
- *J'ai beaucoup aimé votre présentation, et j'aimerais que vous reveniez ! Merci !*
- *Je trouve que l'activité était bonne. J'ai aimé l'activité et ça m'a appris des choses*
- *Cette activité pourrait aider les personnes qui se font intimider*
- *J'ai beaucoup aimé l'activité et je crois que ça va beaucoup m'aider*
- *J'ai aimé cette activité parce que cela m'en a fait apprendre plus sur l'intimidation et merci !*



*En résumé, les élèves ont apprécié l'activité et très bien participé. Par contre, pour certains, l'intimidation est un sujet plus difficile à comprendre, tout comme le fait de reconnaître la différence entre un conflit et l'intimidation. Tout de même, ils sont conscients que faire du mal ou d'avoir un mauvais comportement envers son prochain a des conséquences et des effets négatifs sur la personne.*

*Pour la plupart des élèves, la santé mentale est un sujet nouveau et incompris. Ils étaient, pour la majorité, égarés lorsque le sujet fut énoncé. Ils ont quand même démontré leur intérêt d'en apprendre davantage.*

*Quelques solutions se sont fait entendre durant l'activité, et ce, dans les trois classes. Les classes ont choisi le même mot d'arrêt à l'intimidation : « Mamoute ». Pour eux, il sera plus facile de reconnaître la signification de ce mot à l'école car un grand nombre d'enfants ont été conscientisés.*

*Le fait d'avoir écrit trois qualités d'un autre élève leur a fait prendre conscience qu'il est malheureusement plus facile d'intimider une personne que de lui dire de gentilles paroles. Par contre, au moment de la lecture de leurs qualités, ils ont tous souri et, d'une certaine façon, nous avons contribué à une meilleure santé mentale avec cette activité.*

*Lorsqu'ils ont signé le formulaire contre l'intimidation, ils ont compris qu'ils s'engageaient sérieusement à ne pas le provoquer ou encore à venir en aide à une personne qui en subit, et d'utiliser les exemples de solutions mentionnées durant l'activité.*

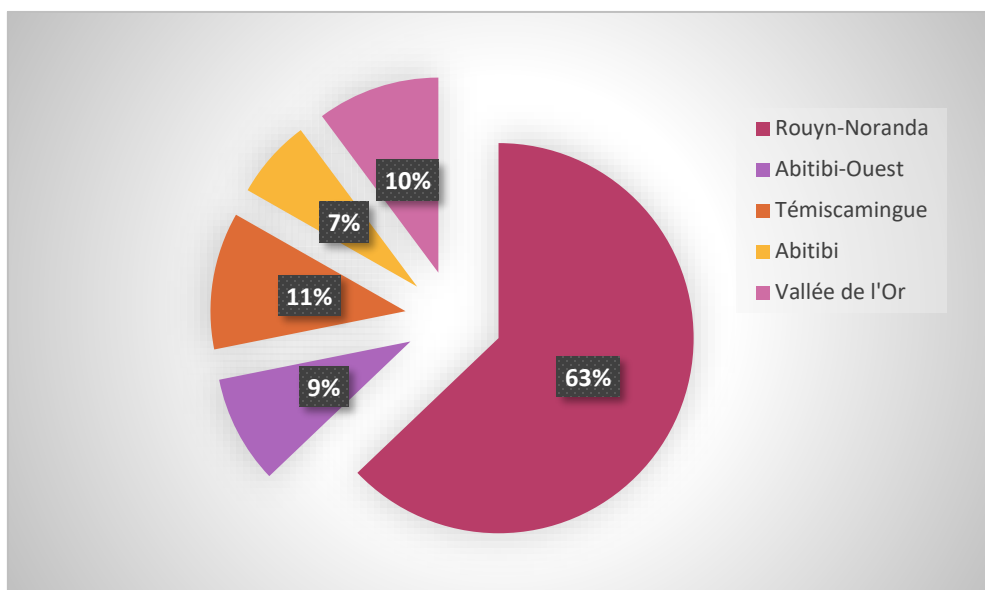
*En somme, les élèves mentionnent avoir appris sur le sujet et y avoir trouvé des outils appropriés pour une meilleure prise en charge collective. Ce qu'il faut retirer de cette expérience, c'est qu'il est primordial d'en parler souvent et de démontrer aux élèves qu'il y a des solutions et des personnes ressources pour les aider.*

*Rapport des conseillères 2019-2020*

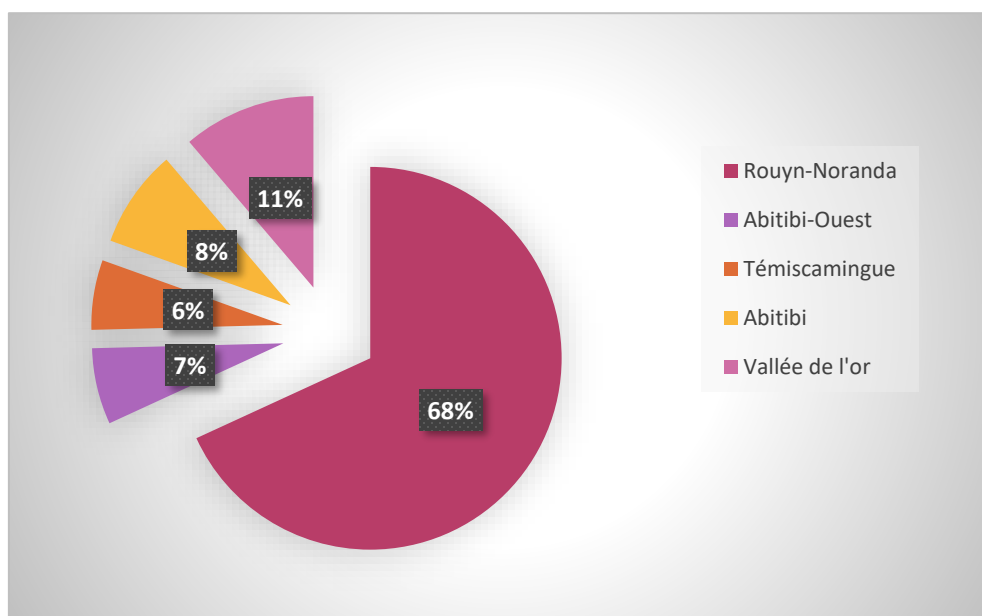


**Par Lucie Simard**  
Conseillère en défense des droits

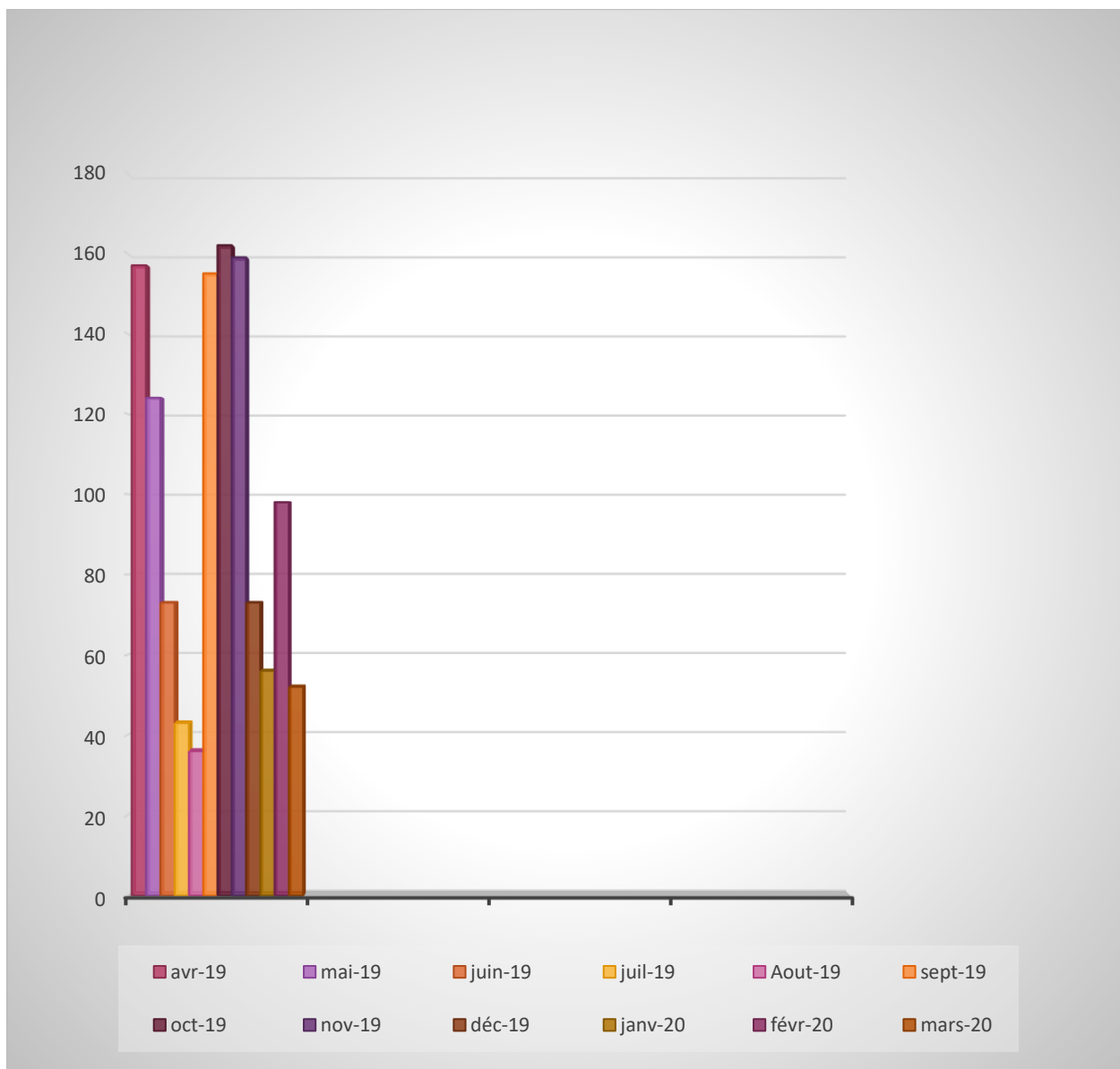
## *Répartition régionale des demandes d'aides et d'accompagnements par secteur 2019-2020*



## *Graphique régional des appels conférence réalisés pour l'année 2019-2020*



## Graphique mensuel des appels entrants 2019-2020



## Type de CAS les plus fréquents reçus en 2019-2020

### CAS

1. *Garde illégale, absence de dangerosité immédiate.*
2. *Base volontaire, explications, pours, contres, les droits, responsabilités.*
3. *Recherche d'avocats.*
4. *Interprétation erronée ou déraisonnable des critères, normes, politiques, procédures, directives, règlements, lois, renseignements ou preuves.*
5. *Politique interne non connue/protocole non respecté.*
6. *Accès aux services ou refus de services; services inadéquats ou insuffisants.*
7. *Raisons insuffisantes ou absence de raisons pour une décision.*
8. *Manque de respect aux politiques, procédures ou directives, ou manque d'uniformité dans l'application; politiques ou procédures injustes.*
9. *Communication inadéquate, inappropriée ou non communication.*
10. *Décision erronée, déraisonnable ou injuste.*
11. *Curateur public, manquement de représentation et de procédure de protection, personne usagère sous curatelle.*
12. *Recours abusif au pouvoir discrétionnaire.*

## **Exemples de CAS 2019-2020**

### ***Diminution de coupures sur prestation d'aide de derniers recours :***

*Madame recevait 698 \$/mois d'aide de derniers recours. Suite à une décision du CLE, elle se retrouve avec une dette de plusieurs milliers de dollars en raison de vie maritale et on remarque une coupure sur son chèque mensuel de 224 \$. Comment peut-on combler nos besoins de base avec seulement 474 \$/mois ? Comment une personne seule peut arriver à survivre avec si peu ? On accompagne celle-ci à produire une demande de diminution de remboursement de la dette mensuelle, en justifiant, reçus à l'appui, l'impossibilité pour madame de subvenir à ses besoins essentiels. Madame reçoit une lettre, 21 jours plus tard, sa demande est acceptée, pour une période de 6 mois, suspension des intérêts inclus. Une coupure de 56 \$ par mois sera applicable au lieu de 224 \$/mois. S'il n'y a aucun changement dans sa situation financière, une nouvelle demande pourra être faite dans 6 mois.*

### ***Sûreté du Québec :***

*Demande d'accompagnement d'une personne devant aller au poste de la SQ afin de faire prendre ses empreintes. La personne ne se sent pas capable d'y aller seule, par méfiance, par peur, et demande à la conseillère de l'accompagner. Ce type d'accompagnement est offert par la RAIDD-AT, à la demande de la personne. La prise d'empreinte sa eu lieu, la personne se sentait en sécurité en étant bien accompagnée et le tout s'est déroulé de façon très respectueuse et sécurisante pour elle.*

### ***Retraite Québec invalidité :***

*Une personne demande de l'accompagnement pour remplir le formulaire de demande de retraite Québec invalidité, c'est long et difficile pour certaines personnes à compléter, une rencontre d'environ 2 heures est prévue à cet effet. La RAIDD-AT assure aussi le suivi de cette demande.*

### ***Audience de suivi, suite à un verdict de non-responsabilité criminelle de 2015, pour troubles mentaux :***

*La RAIDD-AT a accompagné la personne dans ses démarches durant tout le processus depuis 2015, incluant la révision annuelle au T.A.Q. Lors de l'audience de 2019, considérant que la personne ne représente pas un risque important pour la sécurité du public, en raison de son état mental, la Commission d'examen ordonne la libération inconditionnelle.*

### ***Ordonnance de traitement :***

*Une personne hospitalisée en psychiatrie interne, sous une ordonnance de garde en établissement de 30 jours. La personne est signifiée par un huissier afin de se présenter au tribunal pour une ordonnance de traitements et de mesures*

d'encadrements d'une durée de 3 ans. La personne fait appel à la RAIDD-AT afin d'être défendue par un avocat, sous mandat d'aide juridique et d'être accompagné au tribunal. La personne a été entendue par le juge, elle a été capable d'exprimer sa volonté, de dire son désaccord surtout en lien avec la durée de l'ordonnance et le type d'hébergement. Le juge a rendu son jugement en spécifiant que, le type d'hébergement devra être évalué aux 6 mois et que l'ordonnance est autorisée pour une durée de 2 ans. La personne s'est sentie écoutée, respectée et part le fait même collaborera beaucoup plus facilement à son plan de traitement. Cette audience se passe toujours à huis clos.

### **Renouvellement d'ordonnance de traitement :**

La personne est visée par une ordonnance de traitement, d'une durée de 3 ans et selon une évaluation aux 6 mois. Cette ordonnance prenait fin et une demande de renouvellement a été produite. La RAIDD-AT accompagne la personne depuis le tout début et communique avec son avocat afin que cette dernière soit entendue, défendue et accompagnée au tribunal. Malheureusement, l'ordonnance a été renouvelée.

### **Office Municipale d'habitation :**

Une personne demande de l'aide et de l'accompagnement afin d'avoir accès à un autre logis à prix modique dans un autre immeuble de l'Office municipale d'habitation, dans un secteur différent. Plusieurs démarches ont été effectuées par la personne et elle n'y parvenait toujours pas. La RAIDD-AT a communiqué avec l'attachée politique pour convenir d'une rencontre en accompagnement. Une rencontre a aussi eu lieu avec la direction de l'Office municipal, une demande de relocalisation a été produite, le bureau du député a pris la relève dans ce dossier. À la fin de tout ce processus la personne a finalement eu accès à son nouveau logement.

### **Ville de Rouyn-Noranda :**

À la suite d'une chute sur le trottoir de la ville, une personne s'est blessée à la tête et demande de l'aide et de l'accompagnement afin de réclamer un remboursement pour ses soins, déplacements et traitements. De plus, la personne demandait un montant monétaire pour perte de jouissance de la vie. Une entente a été convenue entre les parties, une quittance a été signée à la satisfaction des deux parties.

### **Litige proprio-locataire :**

Une personne demande de l'aide afin de récupérer ses biens, dans son ancien logement. Le propriétaire empêchait la personne de les récupérer, même si le locataire était toujours légalement chez lui jusqu'à minuit. La RAIDD-AT a communiqué avec l'association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue, ALOCAT, qui ont pris la relève dans le dossier. Quelques semaines plus tard, la personne a récupéré ses biens tout en étant supportée par l'ALOCAT, et le processus judiciaire suivra son cours.

## ***Curateur public, régime de protection aux biens et à la personne :***

*Une personne fait appel à nous à la suite d'une réévaluation de son régime de protection. Elle conclut que le maintien du régime de protection constitue la mesure la plus appropriée à ses besoins de protection.*

*Prochaine réévaluation au plus tard en juin 2022, dans le respect de ses droits, et ce, conformément à l'article 278 du Code civil du Québec. Par contre, ce régime de protection peut être réévalué en tout temps, si sa situation a suffisamment changé pour le justifier. Cette personne nous dit que sa situation a assez changé et nous fait la demande de l'aider afin d'avoir accès à un avocat pour la défendre. Nous avons communiqué avec le curateur public et ce dernier a donné l'accord de communiquer avec l'aide juridique afin de vérifier son admissibilité. Si elle n'est pas admissible, elle devra payer elle-même les frais.*

*278. Le régime de protection est réévalué, à moins que le tribunal ne fixe un délai plus court, tous les trois ans s'il s'agit d'un cas de tutelle ou s'il y a eu nomination d'un conseiller, ou tous les cinq ans en cas de curatelle.*

*Le curateur, le tuteur ou le conseiller du majeur est tenu de veiller à ce que le majeur soit soumis à une évaluation médicale et psychosociale en temps voulu. Lorsque celui qui procède à l'évaluation constate que la situation du majeur a suffisamment changé pour justifier la fin du régime ou sa modification, il en fait rapport au majeur et à la personne qui a demandé l'évaluation et il en dépose une copie au greffe du tribunal.*

*1991, c. 64, a. 278.*

## ***Refus de traitement - Centre de réadaptation :***

*Une personne fait appel aux services de la RAIDD-AT, celle-ci est hospitalisée depuis 2 mois en centre de réadaptation et veut quitter afin de retourner à son domicile. Les explications et l'information nécessaires en lien avec la démarche d'une demande de refus de traitement sont expliqués à la personne. Une conférence téléphonique est alors effectuée par la RAIDD-AT et la demande de refus de traitement est faite par la personne, au poste des infirmières. La notion de danger graves et immédiat n'étant pas présente, le personnel a mis en place tous les services d'aide à domicile requis selon les besoins de la personne et son congé a été autorisé par son médecin.*

## ***Refus de traitement - Psychiatrie interne :***

*Une personne hospitalisée à l'interne de psychiatrie, sur une base volontaire, n'est plus d'accords à collaborer et à participer à son plan de soins et veut quitter. Quels sont ses droits ?*

- *Demander son congé à son psychiatre.*

*Peut faire une demande de refus de traitement, verbal ou écrit, peut être fait par la personne sans accompagnement, peut aussi être fait, en conférence téléphonique avec la conseillère de la RAIDD-AT, au poste des infirmières, en spécifiant qu'elle n'est pas, ou n'est plus d'accords à rester sur une base volontaire et peut demander qu'on lui redonne sa liberté.*



- *Le psychiatre ou le médecin devra alors évaluer la notion de danger grave et immédiat pour elle et/ou pour autrui.*
- *Si l'évaluation démontre qu'il n'y a pas de danger grave et immédiat pour elle et/ou pour autrui, la personne se doit d'être libérée.*
- *Si l'évaluation du psychiatre démontre qu'il y a un danger grave et immédiat pour elle et/ou pour autrui et que la personne refuse de rester sur une base volontaire, elle sera mise sous garde préventive, pour une période maximale de 72 heures et 2 évaluations psychiatriques seront produites par 2 psychiatres ou médecins différents.*

### ***Voici les résultats possibles de ses évaluations :***

- *Suite aux deux évaluations psychiatriques, les psychiatres ou les médecins n'ont pas évalué qu'il existait un danger grave et immédiat, et ils ont donc libéré la personne.*
- *La personne a décidé de demeurer au service de psychiatrie sur une base volontaire.*
- *Une requête de garde en établissement, considérant le refus de la personne de rester à l'hôpital, a été demandée au tribunal pour une durée déterminée. Ce processus permet à l'hôpital de garder la personne sans son consentement. La personne a quand même le droit d'être accompagnée, défendue par un avocat et entendue à la cour.*
- *Si le tribunal n'autorise pas la garde, la personne est alors libérée, ou bien elle décide de sa propre initiative de rester sur une base volontaire tout en collaborant à son plan de soins.*
- *Si le tribunal autorise la garde en établissement, pour une durée déterminée, la personne doit se soumettre à la décision du tribunal, soit le jugement.*
- *La personne peut contester ce jugement au tribunal administratif du Québec (TAQ) et la décision du juge sera réévaluée, tout comme son état actuel.*

### ***Comment ça marche ?***

*Toute personne devant se présenter à un tribunal a le droit d'être représentée par l'avocat de son choix, conditionnellement à ce que ce dernier accepte de la représenter. La RAIDD-AT peut accompagner toute personne à l'aide juridique afin de vérifier si celle-ci est admissible. Dans l'affirmatif, la personne décide alors elle-même de mandater un avocat sur place ou au privé et habilité à accepter un mandat d'aide juridique. La RAIDD-AT peut aider la personne à se trouver un avocat, l'accompagner à ses rendez-vous avec l'avocat et l'accompagner à la cour.*



## Reconnaissance et appréciation

*Message de reconnaissance de France Riel, directrice générale*

*Grâce à l'implication de tout un chacun, la roue a continué de tourner au moulin.*

*Un merci sincère à l'équipe pour son travail assidu. Je tiens tout particulièrement à souligner ma grande appréciation pour l'apport du travail exceptionnel du conseil d'administration qui a pris une large place cette année au cœur même de l'organisme, afin de me supporter « bénévolement », considérant le manque de personnel auquel nous avons dû faire face durant une certaine période de l'année. Avec votre grand cœur ainsi que votre dévouement, vous avez apporté aide et soutien, soit en vous déplaçant au bureau à maintes reprises, soit en ayant été présent de façon ponctuelle par conférence vidéo lorsqu'une décision urgente se présentait, et ce, tout au long de cette période de circonstances hors de notre contrôle.*

*Merci tout spécialement à notre président Stephan Lavoie d'être disponible à n'importe quelle heure et en tout temps. Considérant la situation fragilisée dans laquelle sa vie se trouve actuellement, il ne m'a jamais laissée tomber. Au nom de toute l'équipe de la RAIDD-AT et des membres du conseil d'administration, je te dis ceci : « Tu es un guerrier, un exemple d'espoir et de courage pour nous tous... ainsi que pour toute la population abitibienne ».*

***Le combat de Stephan Lavoie est celui des autres !***

*Ces dernières années, Stephan Lavoie n'a pas eu peur de déranger et de dire les choses telles qu'elles sont pour se faire entendre, pour faire bouger les choses concrètement, pour notre région. Dernièrement, il a contribué à un changement majeur dans un dossier de collaboration avec la RAIDD-AT dans l'intervention et la sensibilisation effectuées au réseau de la santé, afin que soit accessibles ici en région un soutien psychologique pour tous ceux qui ont reçu un diagnostic de cancer, ainsi que le service d'injections de vitamine C.*



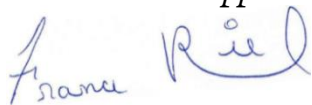
*Il s'est battu, et se bat toujours, pour une meilleure qualité de vie des personnes touchées entre autres par un tel diagnostic. Il est important de se mobiliser au bon moment lorsqu'il est question de pouvoir bénéficier de soins d'urgence alternatifs ici en Abitibi-Témiscamingue. Son histoire est source de motivation pour toute l'équipe de la RAIDD-AT, et donne encore plus de sens et de force pour continuer d'aller plus loin dans la sensibilisation, la promotion et la défense des droits en santé mentale.*

*Stephan Lavoie est un exemple inspirant de persévérance pour tout le chemin de vie parcouru au sein de notre équipe. Son combat a un impact direct tant sur la qualité de vie des personnes fragilisées que sur leur santé mentale sur le plan régional, ce qui représente un gain positif pour la population abitibienne, et ce, dans l'ensemble du réseau de la santé... et on peut en être fiers !*

*Un **merci** tout spécial également à Aline Rondeau qui est venue nous prêter main forte dans le cas d'un accompagnement, lors d'une journée achalandée. Ses connaissances et son apport humain furent beaucoup appréciés de la part des personnes fragilisées. **Merci** aussi à Denis Bourassa qui se présente à chaque fois que je l'appelle, à brûle-pourpoint. **Merci** à Denise Arsenault pour sa présence assidue depuis tant d'années. Chacune de ces personnes a largement apporté de l'eau au moulin au moment où j'en avais le plus besoin. Toutes ont été d'importantes bouées de sauvetage. Bref, ce sont elles qui m'ont mis « des étoiles dans les yeux », qui ont été le carburant m'ayant permis de continuer, malgré cette situation. **Merci** à Lyne Fortin qui m'a backé, supportée et aidée à gérer cette période. **Merci** aux conseillères Lucie Simard et Sarah Laliberté pour leur dévouement. Nous avons exprimé la bienvenue à Sarah Laliberté qui est venue se joindre à l'équipe à la fin octobre 2018, de même qu'à Lucie Simard qui a effectué un retour au travail de façon progressive à partir de la mi-décembre, pour ensuite revenir au travail à plein temps, en janvier 2019.*

*Tout ce contexte vient expliquer et démontrer que malgré tout, nous sommes tout de même parvenu(e)s à tenir le fort à bout de bras, et ce, avec la contribution bénévole et le support exceptionnel des membres du conseil d'administration. Nous sommes passé(e)s au travers ensemble en dépit d'un achalandage important, avec un personnel réduit, durant cette période particulière.*

*Avec toute mon appréciation,*



(Note : en tenant pour compte cette période de l'année, cela explique la courbe qui est à la baisse dans le tableau des demandes d'aide et d'accompagnement pour les neuf dernières années, en page 15) \* \* \*

*Janvier 2019 – Appréciation de la Commission scolaire à la suite d'un accompagnement.*

*Bonjour France. Je tiens à t'écrire ce matin, et ce au nom de notre équipe, pour l'implication de la RAIDD-AT pour l'intervention d'hier soir auprès d'une personne. Je crois que nous en sommes venus à une compréhension commune de la problématique et que la personne a compris de son côté qu'elle doit prendre soin d'elle avant de se lancer dans un projet d'étude. Aussi, je te serais reconnaissant de transmettre mes remerciements à Mme Simard... Bref, merci encore de votre disponibilité et de vos conseils. Notre but commun est d'aider la personne à vivre des réussites et à se réaliser pleinement comme individu. Nos forces jointes nous permettront de la faire progresser un peu...*

*Janvier 2019 – Reconnaissance de l'organisme par la Ville de Rouyn-Noranda.*

*Lettre du 30 janvier 2019 : La Ville de Rouyn-Noranda annonçait à la RAIDD-AT qu'elle était reconnue en tant qu'organisme **Affinitaire** dans le cadre du nouveau Programme de soutien aux organismes (PSO).*



Canadian  
human rights  
commission

Commission  
canadienne des  
droits de la personne

Chief Commissioner  
Présidente

Le 18 octobre 2019

Mélanie Vachon  
Présidente  
Regroupement d'associations de personnes handicapées  
de l'Abitibi-Témiscamingue (RAPHAT)  
330 rue Perreault Est, Local 105  
Rouyn-Noranda (QC) J9X 3C6

Bonjour,

En mon nom et celui de la Commission canadienne des droits de la personne, je tiens à vous remercier ainsi que les autres membres de la direction et du Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue pour votre accueil chaleureux il y a deux semaines.

Je souhaite vous exprimer ma reconnaissance d'avoir partagé si généreusement avec nous votre expérience ainsi que les défis quotidiens auxquels les membres du regroupement font face. Les commentaires sur les questions d'accessibilité dans la région sont très importants pour nous.

J'espère que cette rencontre nous permettra d'ouvrir la voie pour trouver des pistes de collaboration dans le but d'aider à bâtir un Canada plus inclusif et respectueux pour tous.

Je vous prie de transmettre mes remerciements les plus sincères à tous ceux présents à la rencontre.

Veillez recevoir, Madame, mes plus cordiales salutations.

Marie-Claude Landry, Ad. E.

## *Perspectives d'actions et de priorités 2020-2025*

*Nos actions et nos priorités sont conduites par notre Cadre de référence – pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale qui définit le rôle et les fonctions des groupes de défense des droits en santé mentale du Québec. Le tableau ci-dessous représente nos actions ainsi que les objectifs fixés à atteindre en lien avec notre mandat au niveau régional – Abitibi-Témiscamingue, région 08.*

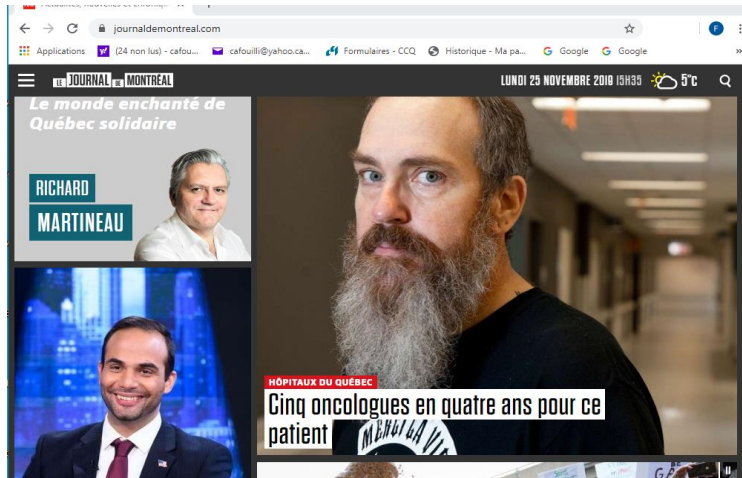
- *Poursuivre le travail de contacts avec les directions de services et les responsables des Tables de concertation en santé mentale pour une meilleure collaboration à la mission de la RAIDD-AT, notamment dans la défense des droits et l'appropriation du pouvoir.*
- *Mener des actions systémiques pour réduire les pratiques qui ne respectent pas les droits des personnes, notamment en matière d'isolement et de contention dans les CISSS-AT et dans les ressources d'hébergement.*
- *Assurer un leadership fort et partagé afin de s'assurer que la personne fragilisée ne soit pas oubliée parmi les défis de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux (CISSS-AT).*
- *Questionner le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.*
- *Miser sur les habiletés, les compétences, les connaissances et les aspirations de la personne, ses relations significatives, les services disponibles dans sa communauté.*
- *Accompagner les intervenants, les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, et les partenaires dans l'amélioration des pratiques de prévention et de promotion de défense des droits en santé mentale.*
- *Maintenir en place l'accompagnement qui encourage et reconnaît l'implication de la personne à toutes les étapes du processus d'intervention pour son rétablissement.*
- *Poursuivre l'intensification des efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région, ainsi que mettre l'accent sur leur place lors de décision les concernant.*
- *Tout mettre en œuvre afin d'assurer une formation continue en droit pour les conseillères et les administrateurs de la RAIDD-AT.*

## Prévisions budgétaires 2020-2021



### Prévisions budgétaires 2020-2021

<b>Revenus</b>	
Commandites pour evenements	4 000,00
MSSS	179 754,80
projet ponctuel/Entente de service	17 402,00
Don	325,20
Remboursement de taxes et autres	4 000,00
Autres revenus	3 100,00
<b>Total des revenus</b>	<b>208 582,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Salaires et avantages sociaux	143 000,00
Recrutement de personnel	80,00
Loyer	13 800,00
Assurances, cotisations, taxes, licences	4 500,00
Téléphone et communications	7 900,00
Électricité et chauffage	3 200,00
Papeterie et dépenses de bureau	4 800,00
Vie associative (CA, comités, formations etc)	4 000,00
Frais de déplacement employés	6 500,00
Documentation	500,00
Promotion, publicité et publications	2 000,00
Équipement et immobilisation	4 000,00
Événements spéciaux	3 402,00
Formation des employés incl. Colloques	3 000,00
Honoraires professionnels	5 500,00
Frais bancaires	300,00
Formation des usagers incl. Colloques	1 500,00
Assemblée générale	600,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>208 582,00 \$</b>



**\*\*\*\*Avis à tous! \*\*\*\***

**Respect des consignes gouvernementales mais nous sommes ouverts! \*\***

**Nos bureaux seront fermés physiquement. Par contre, nous continuons d'offrir nos services par téléphone 819 762-3266 et par courriel à [info@raiddat.org](mailto:info@raiddat.org) du lundi au vendredi de 9:30 à 16:30.**

**Ensemble tout est possible!!!**

**France Riel  
Directrice générale, Raidd-At**







## **La Ressource d'aide et d'information en défense des droits, en santé mentale, de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT), *au cœur du respect des droits de la personne***

La RAIDD-AT agit de façon active et dans la réalité actuelle de son milieu.

La RAIDD-AT se fait un point d'honneur d'assurer la défense des droits de l'individu basée sur **la primauté** de la personne : dans le processus d'aide et d'accompagnement, l'organisme reconnaît l'importance de l'implication de la personne dans toutes les étapes du processus d'intervention pour le respect de ses droits. Ainsi, chaque personne reçoit une aide et un accompagnement sur mesure et est dirigée, le cas échéant, vers les différents recours existants.

*La RAIDD-AT, c'est un accueil, une écoute, une évaluation des besoins, une aide, un accompagnement, une recherche de solutions. C'est gratuit. C'est confidentiel. C'est pour tous.*

### **RAIDD-AT**

Ressource d'aide et d'information en défense  
des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue  
Rouyn-Noranda (Québec)  
Téléphone : 819 762-3266  
Site Web : [www.raiddat.org](http://www.raiddat.org)